Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation
A. GW-788-LM

Date de 1ère immatriculation
B. 25/09/1996

C.1 MENET

LOUIS

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE
C.4.1
C.3

LA SALLEROY

18110 ST PALAIS

D.1 RENAULT
D.2 F40R05

D.2.1

D.3 EXPRESS
E. VF1F40R0515231668

F.1		F.2	1475	F.3	2175
G		G.1	900		
J		J.1	CTTE	J.2	J.3 FOURGON
K					
P.1		P.2		P.3 GO	P.6 7
Q		S.1	2	S.2	U.1 85
U.2	2925	V.7		V.9	
X.1	VISITE AVANT LE 12/06/2027				
Y.1	210	Y.2	54		
Y.3	0	Y.4	11		
Y.5	2.76	Y.6	257.76		

H
I 26/06/2025
Z.1
Z.2
Z.3
Z.4

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Michaël CHEVRIER

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

GW-788-LM 26/06/2025
2025CS04987
VF1F40R0515231668
RENAULT

MENET

LOUIS

GW-788-LM

001957

001957

IMPRIMERIE NATIONALE – QF1019499 - E - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

CRFRAGW788LMOVF1F40R0515231668496092 55CTTE<<
FOURRENAULT<<<<<<<EXPRESS<<<<<<2025CS0498738

Certificat d'immatriculation

République Française
Ministère de l'Intérieur

F

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de inmatriculare.

Communauté européenne

2025CS04987

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO2 et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre de marche en Euros
(Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'acheminement du certificat d'immatriculation en Euros
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à **(Z.4)** Mentions spécifiques

(X.1) DATES DE CONTROLES TECHNIQUES

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Nom _____

Domicile _____

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Signature

Insérer les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Insérer vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.

D

G